



Le 28 août 2020

Ian Shugart
Greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet
Bureau du Conseil privé
Pièce 100, 85, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0A3

Monsieur,

Nous vous écrivons au sujet de la conservation et de l'emplacement de documents qui pourraient être essentiels aux enquêtes parlementaires sur la conduite éthique du gouvernement fédéral actuel.

Comme vous le savez, l'honorable Bill Morneau a récemment démissionné du Cabinet à la suite d'une série de manquements à l'éthique au sujet de ses liens avec l'organisme WE Charity et de la décision du Cabinet d'accorder un accord de contribution d'un demi-milliard de dollars à son entité associée, la WE Charity Foundation.

Quand le premier ministre a décidé de proroger le Parlement, le Comité permanent des finances de la Chambre des communes était en train d'enquêter sur cet accord de contribution et sur les conditions ayant mené à son attribution.

De plus, au moment de la prorogation, nous avons appris des faits très troublants au sujet des liens entre le conjoint de la chef de cabinet du premier ministre et un contrat de 84 millions de dollars pour administrer un programme d'aide au loyer commercial conçu par le ministère des Finances, de même que sa campagne de lobbying agressive non enregistrée au nom du bureau de M. Morneau pour apporter des modifications au programme de subvention salariale pendant la pandémie.

Toutes ces questions vont probablement faire l'objet d'enquêtes par des comités parlementaires à la prochaine session du Parlement, et font toujours l'objet d'enquêtes par des responsables parlementaires. Il sera crucial que les comités aient accès aux documents probants sur tous ces scandales. La démission de M. Morneau pose des préoccupations additionnelles sur l'accès opportun à certains documents.

Nous vous prions d'assurer que toutes les mesures de protection requises sont en place pour empêcher la destruction de tout document ministériel que des membres du personnel anciens ou actuels du bureau du ministre des Finances pourraient avoir en leur possession et qui pourrait être pertinent à ces futures enquêtes parlementaires.

De plus, nous vous demandons d'assurer que toutes les mesures de protection requises sont en place pour empêcher la destruction de tout document pertinent (ce qui comprend les documents de conseillers bénévoles) au Cabinet du premier ministre.

Nous pensons que l'affaire des documents supprimés en 2017 lors de la poursuite sur le scandale des centrales au gaz du gouvernement de l'Ontario justifie la conservation proactive de tous les documents pertinents.

Nous avons aussi écrit à M^{me} Leslie Weir, la bibliothécaire et archiviste du Canada, afin de vérifier si M. Morneau a conclu des accords relatifs à ses documents.

Veillez agréer nos salutations distinguées,



Michael Barrett, député
Ministre du Cabinet fantôme de l'Opposition officielle responsable de l'Éthique



L'hon. Pierre Poilievre, C.P., député de Carleton
Ministre du Cabinet fantôme de l'Opposition officielle responsable des Finances